OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE
Bulletin Mensuel n° 205. Novembre 1995

Oiseaux d'eau dans le delt

Patrick TRIPLET (*),
Pierre YÉSOU (*),
Issa SYLLA (**),
Ely ould SAMBA (***),
Bernard TRÉCA (****),
Abdoulaye NDAYE (*****),
Olivier HAMERLYNCK (******)

Clichés Pierre YÉSOU – ONC

LA ZONE D'ÉTUDE EN 1995

Il y avait de l'eau en janvier 1995 sur presque tous les secteurs potentiellement inondables, sauf sur les rizières asséchées pour la récolte. Ceci tient au fait que, en conjugaison avec de très fortes pluies, le fleuve Sénégal a connu en 1994 la plus forte crue de ces trente dernières années : cette crue fut si importante qu'elle inonda les bas quartiers de Saint-Louis en octobre 1994. À l'automne 1994, le fleuve cotait près de 260 cm au barrage de Diama. En janvier, alors que le barrage était encore ouvert pour évacuer la crue, il cotait toujours 160 cm, hauteur qui en 1993 était atteinte alors que le barrage était fermé. Des masses d'eau considérables se sont étendues sur les basses terres, occasionnant par exemple un débordement exceptionnel de deux des Trois-Marigots.

ORSTOM Information Scientifique et Technique
ORSTOM ICT
B.P. 1386
DAKAR, Sénégal
Tél: 32.40.00
Fax: 32.43.07

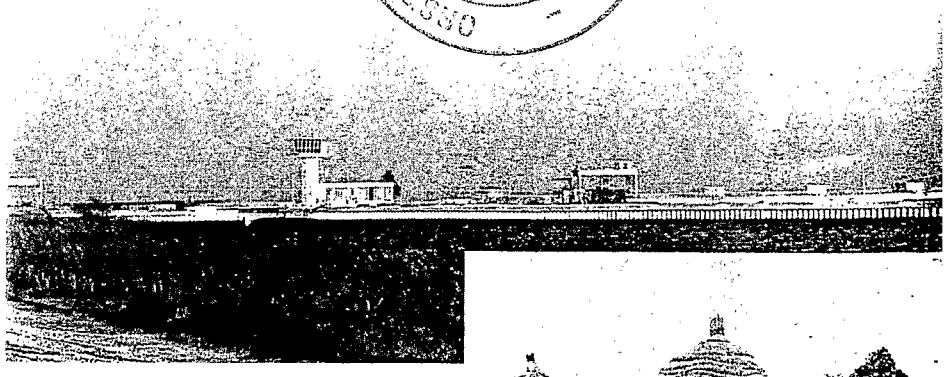

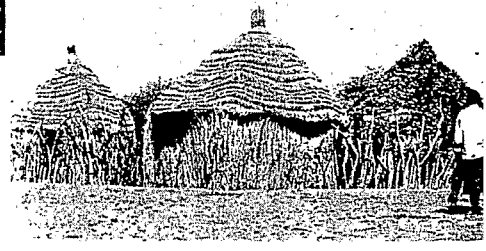

(*) ONC, Direction de la recherche et du développement, CNERA Avifaune migratrice.
(**) Directeur des Parcs nationaux du Sénégal.
(***) Conservateur du Parc national du Diawling, Mauritanie.
(****) ORSTOM, Dakar, Sénégal.
(*****) Conservateur du Parc national des oiseaux du Djoudj, Sénégal.
(******) UICN, Nouakchott, Mauritanie.

Fonds Documentaire ORSTOM
010015459

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote : B*15459 Ex : 1

ı du Sénégal en janvier 1995.

Les dénombrements d'oiseaux d'eau effectués par les agents de l'Office national de la chasse dans le delta du Sénégal se sont déroulés dans les mêmes conditions hydrologiques de 1989 à 1994, notamment au Parc national des oiseaux du Djoudj dont le niveau d'eau n'a guère varié d'un hiver à l'autre. L'hiver 1994-1995 a vu par contre des changements très importants dans la répartition de l'eau, et cette saison tout à fait particulière a mis en évidence les potentialités de certains sites, ainsi que des complémentarités entre localités.

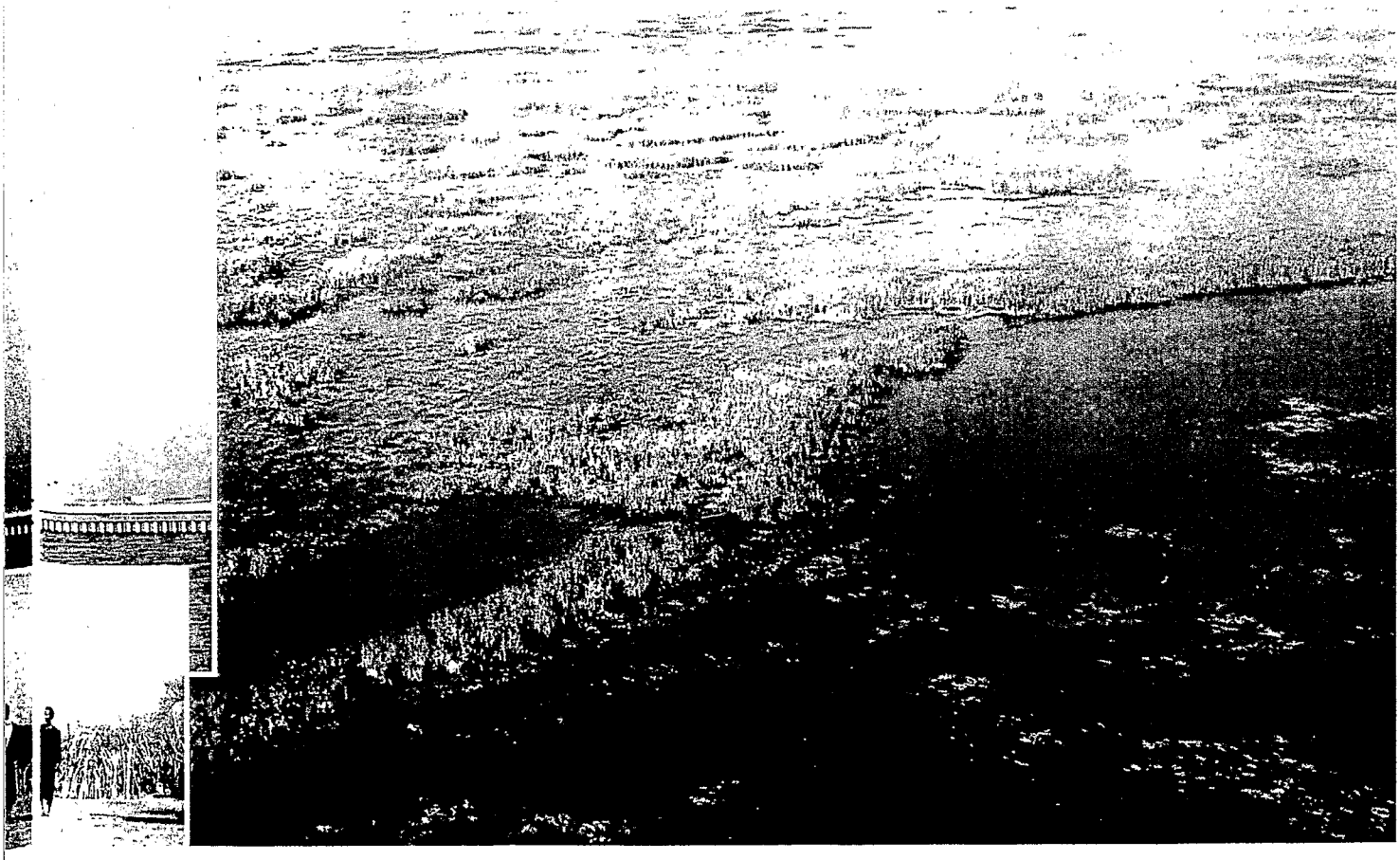

Cependant, en raison d'un retard dans la réfection des vannes d'alimentation du Parc national des oiseaux du Djoudj (PNOD), les plans d'eau du parc présentaient un niveau d'eau de 25 à 30 cm plus bas qu'à l'ordinaire : ceci a eu d'importantes conséquences sur les effectifs et la distribution des différentes espèces, comme détaillé plus loin.

De l'autre côté du fleuve, en Mauritanie, l'achèvement d'ouvrages hydrauliques sur la digue a en revanche permis l'inondation de la cuvette du Diawling sur plus de 6 000 hectares, ainsi que de différents autres plans d'eau du Parc national du Diawling : une telle inondation n'y avait pas eu lieu depuis une vingtaine d'années. Pour la première fois de son histoire, ce Parc pouvait ainsi assurer d'importantes fonctions d'accueil des oiseaux d'eau. La conjugaison de cet événement et du bas niveau d'eau au PNOD a permis de mesurer la complémentarité de ces deux grands espaces protégés.

Le Ndiael était humide à ses deux extrémités. Au nord, la mare habituelle (résultant de l'accumulation des eaux pluviales et du trop-plein des rizières au nord de Ross-Bethio) couvrait une centaine d'hectares. Au sud, l'inondation s'étendait sur environ 500 hectares et provenait du troisième marigot par l'intermédiaire du canal creusé en 1994 avec un co-financement du Ministère français de l'Environnement et du Groupe de travail « oiseaux migrateurs » du Conseil international de la chasse.

Des sites habituellement secs en hiver (Dakar-Bongo, par exemple) étaient sous l'eau, tandis que d'autres (Diawdoun, Trois Marigots, Zone d'intérêt cynégétique du Djeuss, Nieti Yone) présentaient des niveaux plus élevés qu'ordinairement.

Durant la mission des agents de l'Office national de la chasse, qui s'est déroulée du 7 au 24 janvier 1995, les dénombrements furent assurés sur l'ensemble des sites sénégalais du delta et également, pour la première fois depuis 1989 au moins, sur l'ensemble des sites mauritaniens. Ainsi, côté sénégalais, le sud du lac de Guier (en aval de Keur Momar Sarr) a été prospecté sur les 70 kilomètres nouvellement inondés du Bounoum, avec l'aide logistique de l'ORSTOM. En Mauritanie, il a été possible d'effectuer un dénombrement sur le Chott Boul. Une prospection aérienne, financée par la Direction des parcs nationaux du Sénégal, a permis de procéder à une évaluation des effectifs sur le lac du Lamantin, inaccessible au sol, et de

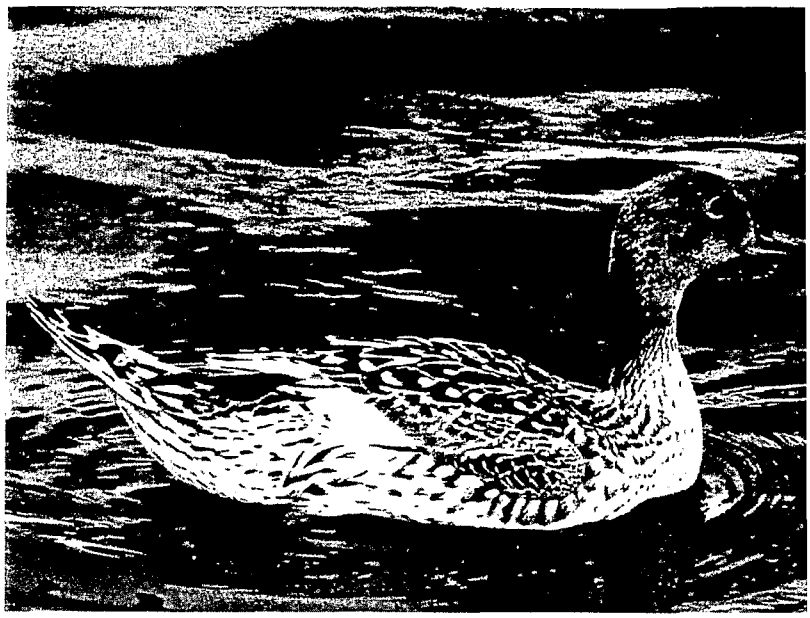

Rick HUBOUX - ONC

Le canard pilet est l'anatidé le plus abondant dans le delta du Sénégal.

préciser ceux présents sur d'autres sites difficiles d'accès (mares de Ross-Béthio, inondation de la plaine du Tiguet, etc.).

Les zones périphériques du PNOD ont été prospectées du 10 au 14 janvier. L'opération de dénombrement du PNOD a été organisée le 15, celle du Parc national du Diawling et des autres sites mauritaniens, les 18 et 19. Au PNOD, l'équipe de dénombrement comptait 15 personnes dont les auteurs de ce rapport ainsi que les personnels des Parcs du Djoudj et du Diawling, un agent de l'ORSTOM et deux ornithologues helvètes bénévoles. En Mauritanie, les dénombrements ont été effectués par le personnel du Parc du Diawling, assisté de Patrick Triplet et de Pierre Yésou, avec un financement de l'UICN pour les différents déplacements.

LES EFFECTIFS D'ANATIDÉS

Effectifs totaux

A l'inverse des années précédentes, presque tous les sites mauritaniens accueillaient des anatidés en janvier 1995 et, au Sénégal, seuls quelques sites BIROE n'étaient pas attractifs pour ces espèces (fleuve au niveau de Saint-Louis, Diawdoun, Dakar-Bongo, marigot de Rosso, Boundoum-Kassac, Djeuleuss, Richard-Toll, canal de la Taoué, sud du lac de Guier).

Le tableau I regroupe les 142 870 anatidés dénombrés cette année, soit 89 264 de moins qu'en 1994 (Triplet et Yésou, 1994). La différence ti sentiellement à la chute specta des effectifs de sarcelles c 128 632 en 1994, 19 940 en plus mauvaise année pour ce pèce depuis la relance des c brements en 1989. On note par un bon effectif de canards pile çant 1995 en seconde position 1989. Les effectifs de canard chets sont stables (11 839 en 10 034 en 1994, 10 829 en ceux de sarcelles d'hiver sont le bas depuis 1989. Deux sarcelle brées ont été observées : la dente mention de cette espè monte à 1993 (Trolliet *et al.* 19

On notera avec curiosité l'obse d'un groupe de 21 fuligules m au PNOD le 15 janvier puis au Boul le 19 janvier, qui suggère c placements entre les sites séné et mauritaniens, à moins d'un étrange coïncidence.

Pour les anatidés afro-tropicau vier 1995 a fourni les effectifs le élevés depuis 1989 pour les de pèces de dendrocygnes : s'il es cile de comparer les données de à 1992 puisque les sites maurit n'étaient pas couverts alors, le dernières missions ont inclus le favorables aux espèces sur l droite du fleuve et les chiffres att de la bonne santé de ces popul Ceci est particulièrement net p dendrocygne fauve. A l'opposé, fectifs d'oie d'Egypte, d'oie de G et de canard casqué sont à d veaux très bas, presque au plu pour cette dernière espèce, qu'une relation nette apparaisse modification des habitats et évo inter-annuelle des effectifs.

TABLEAU I		Sénégal						Mauritanie				Total		
		PNOD	ZIC Djeuss	Goembeul	St. épur. de Saint-Louis	Trois Marigots	Ndiael	Barrage de Diama	Parc (1) national Diawling	Chott Boul (2)	Autres sites (3)	Sénégal	Mauritanie	Général
Anatidés éthiopiens	Dendrocygne fauve	780	1					260	1 417			1 041	1 417	2 458
	Dendrocygne veur	14 672	318		48			1 930	4 562			16 968	4 562	21 530
	Oie d'Egypte	228							32		10	228	42	270
	Oie de Gambie	199 (4)	12								7	211	7	218
Anatidés paléarctiques	Canard casqué	33	8									41		41
	Sarcelle d'hiver	40										40		40
	Canard pilet	46 508	150	210	2	5 090	2 430		33 110			54 390	33 110	87 500
	Sarcelle d'été	19 276	174		105	80	240				65	19 875	65	19 940
	Canard souchet	6 030	13	336	1 234	50	263		2 363	580		7 926	2 903	10 829
	Sarcelle marbrée	2										2		2
	Fuligule milouin	21								21		21	21	21 (5)

(1) inclut les zones BIROE : amont du barrage de Diama ; Diawling ; Tianbrank (= Tichilit) ; Gadianguer (= N'Ter) ; N'Tiallak ; étangs du Bileyti (= Ntok) ; Bell Ndiaoul.
(2) et zone BIROE « Tombos Sud ».
(3) sites BIROE : Dioup (= Goup) ; Sys Ndiaeder et Keur Massène ; entre Keur Massène et Diawling.
(4) dont 3 sur la zone BIROE de Débi.
(5) considérant qu'il s'agit du même groupe d'oiseaux.

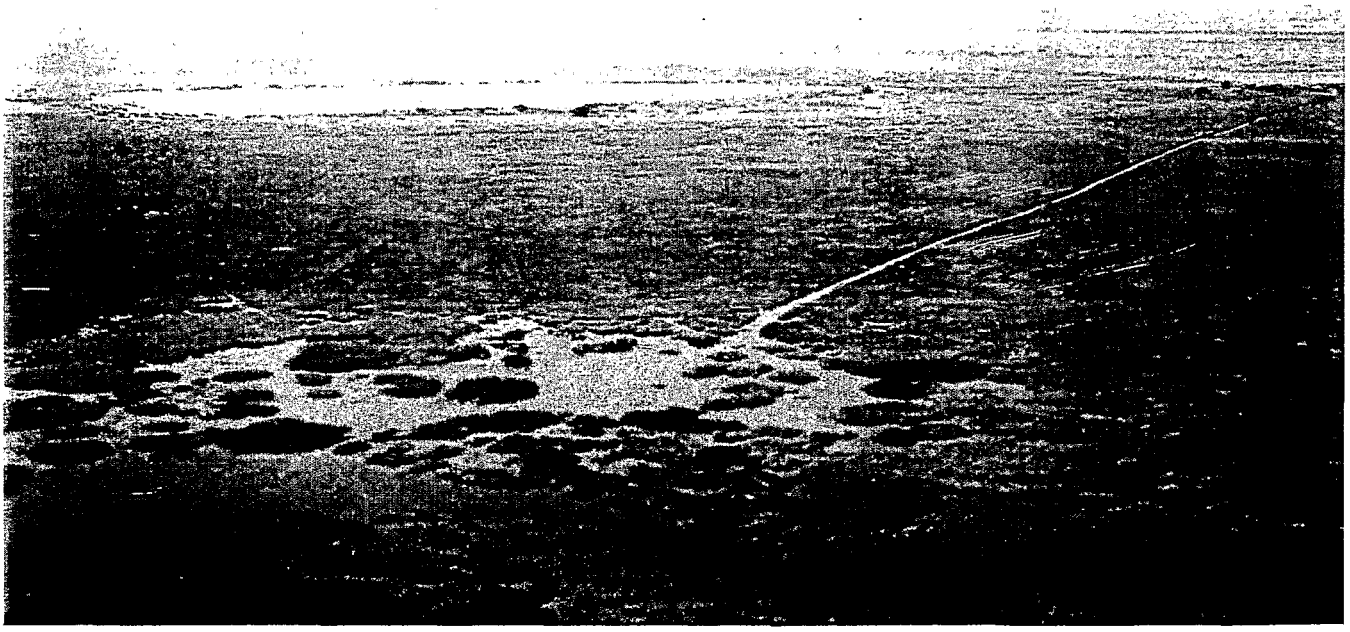

Pierre YESOU - ONC

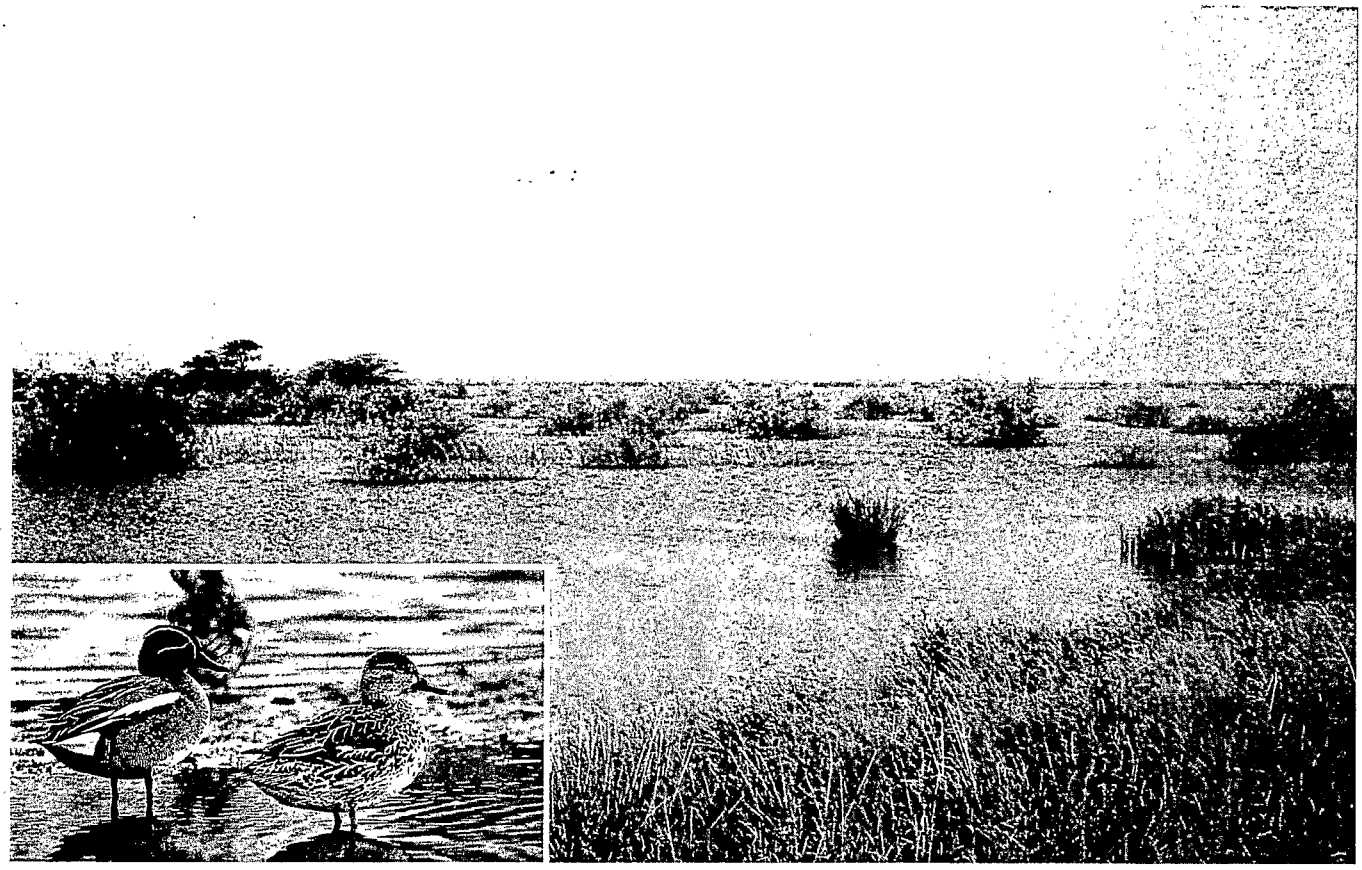

Clichés Luc BARBIER – ONC, Pierre YÉSOU – ONC

Au PNOD, les sarcelles d'hiver ne se rencontrent que sur le Grand Lac.

Répartition spatiale

L'analyse de la distribution des oiseaux, par comparaison aux hivers précédents, est riche en enseignements sur le rôle respectif des différents plans d'eau.

Les sites mauritaniens accueillaient cette année 29,5 % des effectifs de canards dans le delta, ce qui est un record pour les dernières décennies : ainsi, ils n'accueillaient que 4 % et 3 % de l'effectif total en 1993 et 1994 respectivement, et il ne s'agissait guère que de dendrocygnes et de canards souchets. Ces espèces restent numériquement bien représentées (par exemple 26,8 % des effectifs de canards souchets étaient en Mauritanie en janvier 1995) et le canard pilet a fait son apparition en nombre conséquent (33 110 individus, soit 37,8 % de l'effectif de cette espèce dans le delta).

La forte présence du pilet tient à la simultanéité entre la mise en eau du Diawling et le quasi-assèchement du grand lac du PNOD, reposoir traditionnel de ces oiseaux lorsqu'il était en eau les années précédentes : le Diawling a fonctionné comme principal site de repli pour l'espèce, qui ne trouvait plus au Djoudj les conditions requises pour sa remise diurne.

Dans une moindre mesure, deux autres sites ont rempli la même fonction : le premier des Trois-Marigots, peu chassé, et la mare d'expansion au nord du Ndiael.

En revanche aucun site du delta ne s'est avéré adéquat pour accueillir les sarcelles d'été dont les sites de remise les plus importants au PNOD (lac du Lamentin et grand lac) étaient également pratiquement asséchés cette année : cette absence de milieux favorables au repos diurne a entraîné une chute d'effectif de plus de 100 000 individus par rapport à 1994. Cette situation montre combien, dans le delta du Sénégal tout au moins, la sarcelle d'été est tributaire d'un type d'habitat bien particulier : plans d'eau de grande superficie, abrités, avec une végétation partiellement immergée et bien développée où les oiseaux peuvent éventuellement trouver refuge.

De plus, de grandes modifications dans la répartition des oiseaux ont été notées au sein du PNOD (tableau II). Le lac de Khar, qui accueillait généralement un fort pourcentage des anatidés paléarctiques, n'abritait aucun anatidé en janvier 1995. Le lac du Lamentin n'hébergeait aucun canard pilet, tandis que deux-tiers des sarcelles d'été du Parc y étaient rassemblées. Le grand lac accueillait pratiquement tous les pilets et les trois-quarts des canards souchets, ces oiseaux passant la journée au repos sur pied, en groupes très compacts et monospécifiques. La distribution des oies d'Egypte a également été affectée par l'état d'assèchement, et le grand lac n'abritait cette année que 32,7 % des effectifs contre 60,3 % en 1994.

Pour les dendrocygnes, par contre, les variations interannuelles dans la fréquentation des marigots du Djoudj et du Gorom ne peuvent être reliées à l'assèchement, car les niveaux d'eau y étaient sensiblement stables.

Par ailleurs, les prospections que nous avons menées dans toute la région de Keur Massène et des Tombos, en Mauritanie, confirment le rôle de ces zones humides comme sites de gagnage des anatidés hivernant dans le delta : elles possèdent incontestablement des ressources alimentaires très importantes à quelques kilomètres seulement des reposoirs diurnes, et d'importants vols crépusculaires observés au départ du PNOD allaient dans cette direction (Triplet *et al.*, 1995).

Répartition des anatidés sur les plans d'eau du Parc national des oiseaux du Djoudi (en % de l'effectif total de chaque espèce sur le Parc)

TABLEAU II	Canard pilet	Canard souche	Sarcelle d'été	Sarcelle d'hiver	Oie d'Egypte	Oie de Gambie	Canard casqué	Dendro-cygne veuf	Dendro-cygne fauve
Marigot de Khar	0,2	16,1	0,6			0,5			
Petit Djoudj	0,1	7,3	19,2		22,2	26,3	3		
Marigot du Djoudj			2,8		45	25,6	69,7	42	14
Grand Lac	99,3	74	10	100	32,8				
Lac du Lamantin		2,6	67,4			47,6			
Gorom	0,4						27,3	58	86

Enfin, signalons que la visite des rives ouest et sud du lac de Guier n'a permis l'observation d'aucun anatidé. Le niveau d'eau y est très élevé et, du fait de la grande superficie du lac, le vent provoque un fort clapot. La végétation rivulaire est soit peu développée, soit constituée de typhaies denses. Ces caractéristiques en font des milieux peu propices au stationnement des anatidés. Des zones de chasse aux canards existent cependant autour du lac, ce qui semble impliquer des stationnements ponctuels que nos prospections n'ont pu mettre en évidence. La taille du lac, et la difficulté d'accès à ses rives, en font un endroit très difficile à recenser : une bonne couverture de ce site nécessiterait une prospection par avion.

La zone d'inondation du Bounoum, de mise en eau récente, présente encore l'aspect d'une savane inondée et la végétation rivulaire n'y est guère développée. Cette région n'accueillait aucun anatidé, mais de nombreux ardéidés et limicoles qui n'ont pu être dénombrés faute de temps.

Les sarcelles d'été (ci-contre) sont les plus nombreuses au lac du Lamentin. En revanche, les dendrocygnes (photo bas) se répartissent entre les marigots du Djoudj et Gorom.

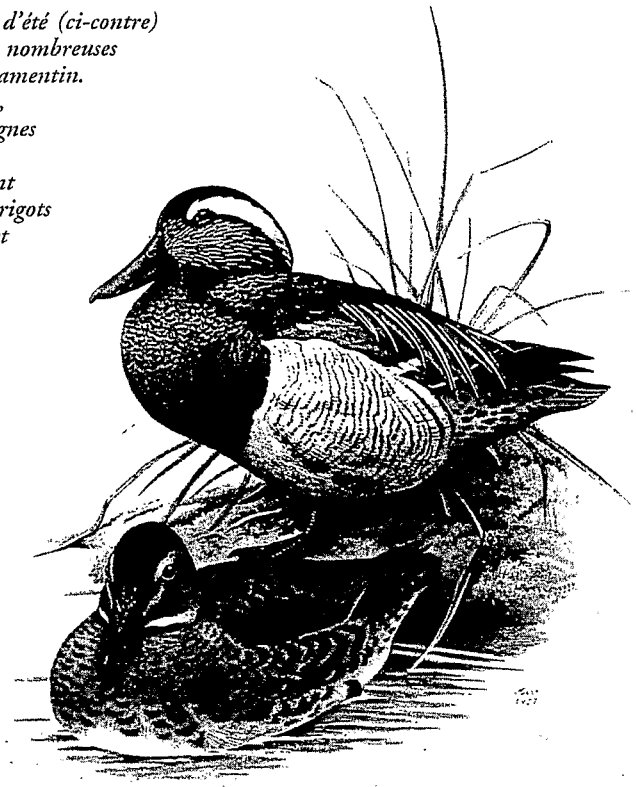

Collection SFL

Luc BARBIER – ONC

Clichés Luc BARBIER – ONC, Pierre YÉSOU – ONC et Maurice BENMERGUI – ONC

AUTRES ESPÈCES

Grèbes

Grèbe à cou noir – Il a été noté comme à l'accoutumée sur le bassin de la station d'épuration de la ville Saint-Louis 7 individus, et 20 oiseaux étaient également présent sur le Chott Boul en Mauritanie.

Grèbe castagneux – 130 individus ont été notés côté sénégalais, mais un seul en Mauritanie. Cet effectif global est nettement plus élevé qu'en 1994 (55) et 1993 (31), et cinq cas de reproduction ont été observés, du stade de la ponte pour un couple à celui de juvéniles volants ou presque pour deux autres. Fort effectif et reproduction sont sans doute à mettre en relation avec l'état de crue exceptionnelle.

Pélicans

Pélican à dos rosé (ou *pélican gris africain*) – 86 des 87 oiseaux observés étaient sur les lagunes de Saint-Louis ou en périphérie de cette ville. Ces effectifs se situent entre ceux de 1994 (69) et 1993 (175). Un seul oiseau a été noté en Mauritanie.

Pélican blanc – Le manque d'eau sur le PNOD, et peut-être également les faibles quantités de poissons, peuvent être à l'origine de la forte diminution constatée chez cette espèce : 4 536 individus, soit un effectif semblable à celui de 1993, mais beaucoup moins

Les effectifs de cormorans progressent tant au Sénégal qu'en Mauritanie (photo ci-contre). À l'inverse les populations de pélican blanc (photo bas) ont fortement diminué en 1995.

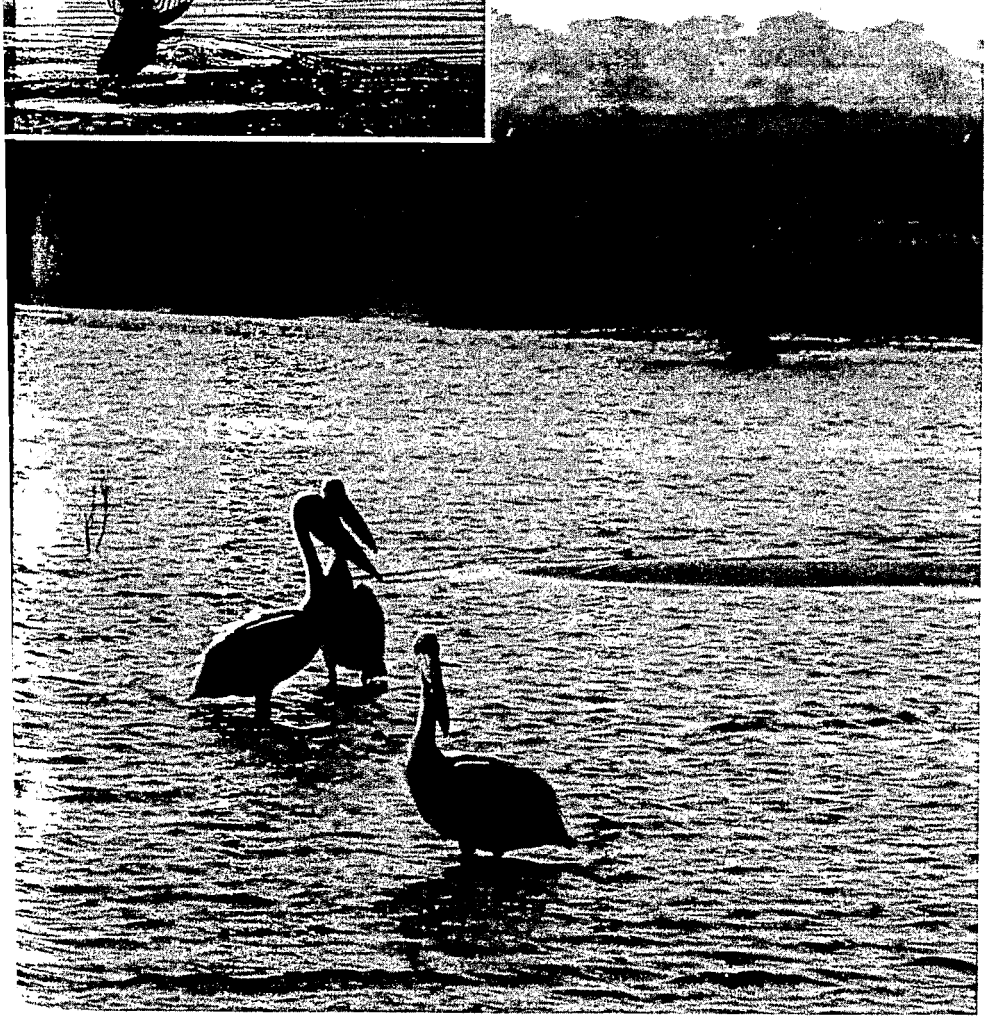

que les 14 238 oiseaux de 1994. Quant à la colonie de reproduction du PNOD, elle n'occupait cette année qu'une partie de sa superficie habituelle, et le nombre de jeunes était bas (1 000 à 1 500, à comparer avec les 3 300 notés en 1994). Le Parc du Diawling accueillait 655 individus.

Cormorans

Cormoran africain – Noté sur la plupart des zones humides sénégalaises (376 individus) et sur deux sites seulement en Mauritanie (107 individus).

Grand cormoran – Les effectifs (1 351 individus au Sénégal, 1 922 en Mauritanie) sont supérieurs à ceux des années précédentes, mais ceci tient au moins en partie à une meilleure prospection de zones favorables en Mauritanie, notamment du N'Tiallak où les colonies ne sont accessibles qu'en bateau. Les effectifs nicheurs comptaient environ 750 couples sur le Marigot du Djoudj, près de 390 nids dans le bassin du Khouroumbam (Parc national du Diawling), et environ 150 nids dont 70 occupés à l'extrême nord du Bounoum.

Anhinga – Cette espèce s'est raréfiée (13 individus contre 68 en 1994), du fait surtout de son absence dans le PNOD où 66 individus avaient été comptés en 1994 : il est vrai que les ressources piscicoles étaient fortement réduites sur le Parc cette année. Le seul reposoir observé comptait 10 oiseaux dans la vallée du Djeuss.

Ardéidés, cigognes et flamants (tableau III)

Le héron bihoreau n'a été que partiellement recensé, faute d'en avoir découvert les principaux dortoirs.

Les effectifs de grande aigrette, aigrette garzette, aigrette des récifs et héron cendré sont supérieurs à ceux de l'année passée, ceux des hérons gardebœufs, aigrettes intermédiaires, aigrettes ardoisées et hérons pourprés sont moins élevés. Pour le héron gardebœuf, le faible effectif de cette année peut s'expliquer par l'absence de criquets, qui avait entraîné une abondance particulière de l'espèce en 1994 (Triplet et Yésou, 1995).

Il faut noter par ailleurs l'observation d'un héron mélanocéphale aux Trois-Marigots et d'un autre au niveau de Richard-Toll, ainsi que de 4 hérons striés (anciennement appelé petit héron vert) : ceci est un record pour cette période de l'année, car cette espèce migratrice déserte presque totalement le delta pendant l'hiver.

Les cigognes blanches sont en nombre équivalent à celui de 1994 (36 individus). Les effectifs de cigognes noires, de tantale ibis et de spatules présents sur les deux rives du fleuve ne peuvent être additionnés, car des mouvements quasi-quotidiens ont lieu entre les différents sites.

Philippe GRANVAL – ONC

Les effectifs d'aigrette garzette ont presque doublé entre 1994 et 1995.

TABLEAU III	Lagune St-Louis	Diawdoun (1)	Zic Djeuss	Ndiael	PNOD	Divers Sénégal (2)	Diawling (3)	Divers Mauritanie	Total	Rappel 1994
Héron bihoreau		2	15		25		9	2	53	1 101
Héron crabier	2		74		10	63	2	9	160	159
Héron gardebœuf	8		23		3	71	11	3	119	2 884
Grande aigrette	34	2	81	80	24	90	161	23	495	344
Aigrette intermédiaire	3				2	15			20	55
Aigrette ardoisée	18		101		7	5			131	245
Aigrette garzette	88	93	236	25	58	174	311	16	901	595
Aigrette des récifs	39	94	12	4	10	10	24	4	197	54
Héron cendré	35	1	210	9	137	124	539	45	1 100	607
Héron mélanocéphale						2			2	–
Héron pourpré			11		63	9		3	86	106
Petit héron strié			2			2			4	1
Cigogne blanche				21	15				36	40
Cigogne noire					9	15	35	2	(61)	21
Tantale ibis			8		80	15	75		(178)	66
Ibis sacré					30				30	101
Ibis falcinelle			6		28	8			42	257
Spatule d'Afrique				8	15	1	1		25	86
Spatule blanche	70			3	284	8	805		(1 170)	112
Flamant rose	2 197			23	320		13 000	156	15 696	18 950
Flamant nain					8 348				8 348	5 125

(1) et Dakar-Bongo
(2) environ de Rosso et de Richard Toll, et sites BIROE de Boundoum-Kassac, Débi, Trois Marigots et Nieti Yonne
(3) ensemble du Parc national

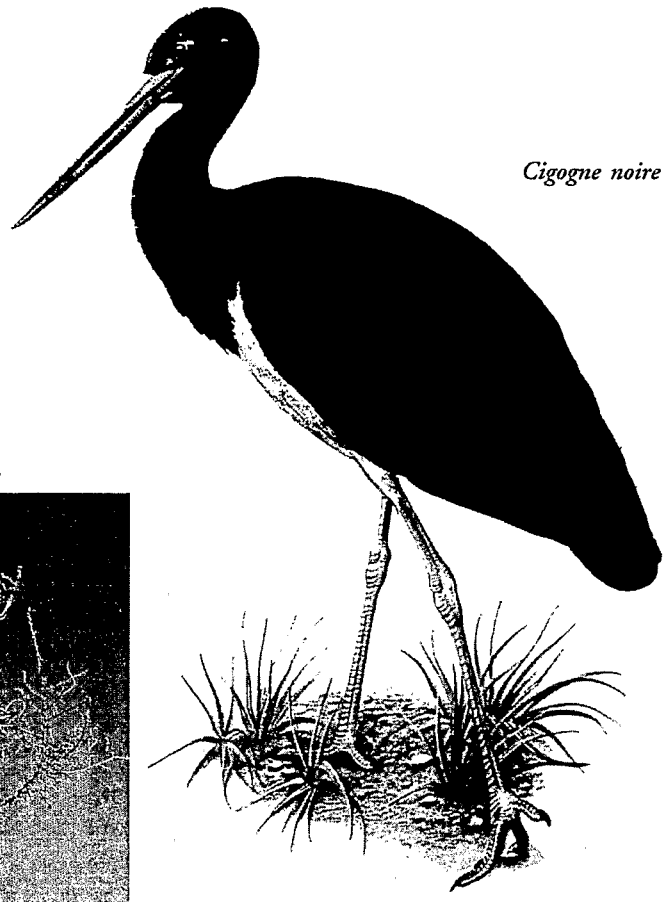

Cigogne noire

Collection SFL

Le nombre de hérons bihoreaux (photo bas) a chuté très fortement depuis l'an passé, peut-être en raison d'une faible abondance de criquets (photo ci-contre)

Clichés Pierre YESOU - ONC

On remarquera cependant l'effectif très important de spatules blanches, qui tranche avec la faible valeur obtenue en 1994 : ceci tient au bon niveau d'inondation du Parc du Diawling, et à une meilleure prospection de celui-ci. Plusieurs spatules porteuses de bagues codées ont été observées : 2 venaient des Pays-Bas, 3 d'Espagne et 1 du lac de Grandlieu (Loire-Atlantique), ce qui montre que les quelques spatules nichant en France partagent les zones d'hivernage des autres populations ouest-européennes.

Un autre événement remarquable de cet hiver est la quasi-absence du flamant rose dans le PNOD, en liaison avec le faible niveau d'eau : 320 individus, contre 17 859 en 1994. Ces effectifs se sont reportés en Mauritanie, notamment sur le Diawling et le Tichilit, et dans une moindre mesure au Sénégal sur les lagunes de Saint-Louis. Les flamants nains étaient par contre uniquement dans le PNOD, en nombre plus élevés qu'en 1994 (8 348 contre 5 125).

Rapaces

Le pygargue vocifer est toujours présent en tant que reproducteur dans le PNOD (plaine de Tiguet) et dans la vallée du Lampsar. Les balbuzards fluviatiles ont surtout été notés en Mauritanie (18 individus sur 26), où un aigle martial a également été observé.

Grue couronnée

Avec 549 individus recensés contre 515 en 1994, cette espèce montre une certaine stabilité. Ses principaux reposoirs se trouvent au Sénégal, mais de nombreuses grues traversent régulièrement le fleuve pour aller s'alimenter en Mauritanie.

Rallidés

La poule d'eau n'a pas fait l'objet de recherches particulières mais semblait très peu abondante (seulement 6 individus dénombrés). La foulque était fort peu représentée (3 sur le bassin de décantation de la station d'épuration de Saint-Louis, 4 dans le PNOD). La poule sultane n'a fait l'objet que de rares contacts : à l'évidence, les milieux qu'affectionne cette espèce évoluent défavorablement. Le râle noir a été noté pour la première fois depuis 1989, en deux points du site de N'Digue dans la vallée du Djeuss.

Limicoles

Ils ont été dénombrés avec attention comme au cours des deux missions précédentes, ce qui permet de préciser certains statuts spécifiques (tableau IV). Sans détailler les différentes espèces, il convient de souligner quelques éléments marquants pour certaines d'entre elles, qui ont été plus abondantes cette année qu'en 1993 et 1994 : chevalier stagnatile (500 contre 255 en 1994), bécasseau minute (dont l'effectif passe de 2 578 en 1994 à 8 316 en 1995, dont 6 627 au Sénégal), échasse blanche (1 143 contre 313 en 1994). Ces forts accroissements paraissent résulter de l'extension des surfaces favorables, à la suite de la crue du fleuve et à la mise en eau du Diawling, ainsi qu'à l'assèchement du grand lac du PNOD.

Le combattant a été dénombré exhaustivement dans le PNOD (108 170 individus) mais n'a fait l'objet que d'évaluations partielles en dehors de ce site. Le dortoir du nord de Ndiael n'était pas utilisé cette année, les oiseaux semblant s'être repliés sur les mares de Ross-Béthio. D'importants dortoirs paraissent également exister en Mauritanie, et dans la région de Rosso-Sénégal.

En plus des espèces signalées dans le tableau IV, quelques limicoles moins communs ont été contactés :

Pierre YÉSOU – ONC

vanneau à tête noire : 1 dans les Trois-Marigots ;

pluvier doré : 1 au PNOD ;

courlis corlieu : 5 au Parc national du Diawling ;

courlis cendré : 1 à Saint-Louis et 5 au parc du Diawling ;

barge rousse : 6 au Chott Boul ;

bécasseau de Temminck : 1 sur la lagune de Gandiole et 2 au PNOD ;

rynchée : 2 au PNOD ;

courvite isabelle : 2 au PNOD, 3 au Parc du Diawling ;

courvite de Temminck : 2 au Trois Marigots, 5 à l'ouest du lac de Guier, et 3 au Parc de Diawling ;

oedicnème du Cap : 2 au sud du Nieti-Yone.

Pour le courvite de Temminck et l'oedicnème du Cap, il s'agit des premiers contacts réalisés dans le cadre des missions ONC depuis 1989.

Pierre YÉSOU – ONC

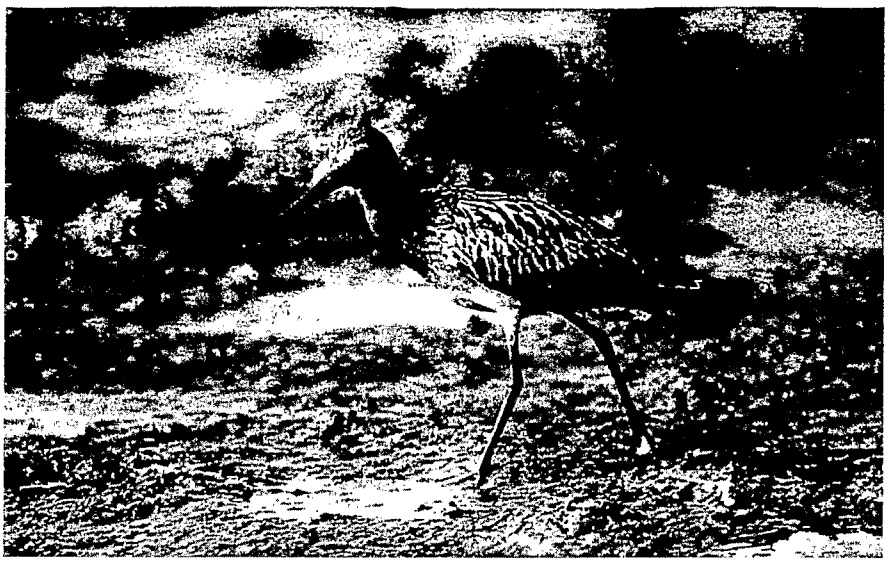

Régis PÉROUX – ONC

La crue du fleuve, la mise en eau du Diawling et l'assèchement du Grand Lac ont favorisé le stationnement des limicoles.

TABLEAU IV	Lagunes St-Louis	Diawdoun (1)	PNOD	ZIC Djeuss	Divers Sénégal (2)	Ndiael	Diawling (3)	Divers Mauritanie	Total	Rappel 1994
Vanneau éperonné	33		70	63	182	37	108	31	524	444
Vanneau caronculé	2		2	2	10				16	9
Pluvier argenté	5	1		3			21	2	32	210
Grand gravelot	22	27	22	4	1	98	149	17	340	271
Petit gravelot	10		7	10	23	1		6	57	15
Pluvier pâtre	9		6	7	14	46	45		127	68
Gravelot à collier interrompu	1		196		1	133	343		674	1 523
Barge à queue noire	105		90	43	180	41	1 395	356	2 210	4 090
Chevalier aboyeur	23	7	49	6	6	5	36	12	144	80
Chevalier stagnatile	7		438		4	3	44	1	397	255
Chevalier sylvain	17		45	20	42		20	5	149	60
Chevalier culblanc			6	4	2			1	13	8
Chevalier guignette	20		25	5			21		71	25
Chevalier gambette	4	9	155	11	5		195	6	385	41
Chevalier arlequin	1		2				9		12	21
Tournepierre	25	2					2		29	2
Bécassine des marais			5		1		1		7	2
Bécasseau cocorli	59	439	382	12	6		172	2	1 072	865
Bécasseau variable	26	10		4	16		179	53	288	1 054
Bécasseau minute	146	556	3 655	83	247	1 940	1 636	53	8 316	2 578
Bécasseau sanderling							51	41	92	–
Chevalier combattant	44		108 170	10 790	4 069	42	102	843	124 060	32 072
Echasse	139	24	697	45	109	36	58	29	1 137	313
Avocette	253		986		95			8	1 342	1 366
Glaréole à collier	1		511	9		90	2	40	653	1 814

(1) et Dakar-Bongo ; (2) environ de Rosso et sites BIROE de Boundoum-Kassac, Débi, Trois-Marigots, Nieti Yonne ; (3) ensemble du Parc national.

TABLEAU V	Saint-Louis (1)	Diawdoun (2)	PNOD	ZIC Djeuss	Divers Sénégal (3)	Diawling (4)	Divers Mauricanie	Total	Rappel 1994
Goéland brun	77	27	3		2	61	27	197	179
Goéland leucophée	5							7	9
Goéland d'Audouin	14							14	17
Goéland railleur	719	120	21	4	120	104		1 088	649
Mouette rieuse	73	80	1	1	4	57		216	211
Mouette à tête grise	375	15	3		3	20		416	283
M. mélanocéphale	1							1	6
Mouette atricille	1							1	
Mouette pygmée	1							1	
Sterne hansel	8	2	24	34	93	66	3	230	543
Sterne pierregarin	4							4	
Sterne caspienne	134	4	37	4	17	129	43	368	202
Sterne caugek	34					35		69	147
Sterne naine			2	7		32	2	43	8
Guifette moustac	1	1	300	13	158	26	4	503	134
Guifette noire	2		7			1		10	
Guifette leucoptère	27		390		6	87		511	91

(1) lagunes et fleuve
(2) et Dakar-Bongo
(3) Boundoum-Kassac ; rive de Débi à Rosso ; Trois-Marigots ; Nieri-Yone
(4) ensemble du Parc national

Pierre VESCO - ONC

J.-M. BARBIER - ONC

Les effectifs de mouettes rieuses se maintiennent aux environs de 200 individus.

Laridés (tableau V)

Les variations interannuelles d'effectifs sont probablement aléatoires pour de nombreuses espèces. L'accroissement noté pour certaines (goéland railleur, mouette à tête grise et sterne caspienne) pourrait cependant être lié à l'importante extension des milieux lagunaires, résultant de la crue du fleuve et ayant bénéficié d'un bon alevinage naturel. En outre, l'accroissement des effectifs des guifettes est tellement marqué, à effort de prospection sensiblement égal, qu'il reflète sans aucun doute un phénomène naturel.

Par ailleurs une mouette atricille et une mouette pygmée ont été observées, ce qui constitue respectivement les première et seconde données pour ces espèces dans le nord du Sénégal (Morel et Morel, 1990).

CONCLUSION

Cette opération de dénombrements a été effectuée dans un delta où, pour la première fois depuis 1989, la majeure partie des zones humides étaient en eau. Ceci a permis d'apprécier les conséquences néfastes qu'aurait un dysfonctionnement prolongé du Parc national des oiseaux du Djoudj. Celui-ci, quoique subissant de très fortes pressions, demeure un site majeur au sein du delta, notamment pour la sarcelle d'été qui ne trouve aucune zone de repli dans la région.

Le plan de gestion du PNOD, adopté et officialisé en janvier 1995, devrait assurer un avenir durable pour cette zone. De l'autre côté du fleuve, le Parc national du Diawling inaugure sa première année de mise en eau par une fréquentation extrêmement élevée, qui d'emblée en fait un site d'importance internationale pour la conservation de plusieurs espèces : pélican blanc, grand cormoran, flamant rose, spatule blanche, cigogne noire, canard pilet, canard souchet, échasse.

La complémentarité de ces deux Parcs nationaux, et la gestion efficace de la Réserve de Guembeul, augurent favorablement du maintien de zones humides accueillantes pour l'avifaune dans le delta du fleuve Sénégal. Ceci ne doit cependant pas faire oublier deux phénomènes qui découlent des aménagements hydro-agricoles, et qui touchent de très importantes superficies au sein du delta : modification du faciès végétal, suite soit à l'assèchement partiel ou total, soit au développement des typhaies ; diminution notoire du stock de poissons dans les milieux d'eau douce par comparaison au système deltaïque. Ces deux phénomènes sont globalement défavorables à l'avifaune, et peuvent poser problème sur les zones protégées. Ceci doit préoccuper tant les gestionnaires de ces milieux au plan local et national, que les instances internationales impliquées dans la gestion de ces espaces.

REMERCIEMENTS

Patrick Triplet et Pierre Yésou remercient Béatrice et Yves Capitaine pour leur accueil et leur aide tout au long de leur mission. Leur gratitude va également aux agents des Parcs nationaux du Djoudj et du Diawling et de la Réserve de faune de Geumbeul, et à Jacques Peeters, conseiller technique à la Direction des Parcs nationaux du Sénégal, pour leur cordialité et leur participation aux opérations de dénombrement. L'UICN-Dakar et le Groupe de travail « oiseaux migrateurs » du Conseil international de la chasse ont apporté leur soutien à cette mission.

BIBLIOGRAPHIE

MOREL G.J. et MOREL M.Y. (1990). – Les Oiseaux de Sénégambie – ORSTOM, Paris.

TRIPLET P., SCHRICKE V. et YESOU P. (1995). – L'hivernage des anatidés paléarctiques dans le delta du fleuve Sénégal. Résumé de poster in Actes du colloque Anatidae 2000. Gibier Faune Sauvage (sous presse).

TRIPLET P. et YESOU P. (1994). – Oiseaux d'eau dans le delta du Sénégal en janvier 1994. Bull. mens. Off. Natl. Chasse 190 : 2-11.

TRIPLET P. et YESOU P. (1993). – Importantes concentrations d'oiseaux se nourrissant de criquets dans le delta du Sénégal. Alauda 63 (sous presse).

TROLLIET B., FOUQUET M., TRIPLET P. et YESOU P. (1993). – Oiseaux d'eau dans le delta du Sénégal en janvier 1993. Bull. mens. Off. Natl. Chasse 185 : 2-9.